



Bilan annuel du 01/09/2025 au 31/08/2026

Ce bilan synthétise les résultats au permis de conduire pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026, par type de formation et par passage.

Résultats par type de formation

Passage	Type de formation	Taux de réussite	Nombre moyen d'heures
Premier passage	Conduite traditionnelle B	69 %	28,7 h
Premier passage	Conduite accompagnée AAC	95 %	30,8 h
Premier passage	Conduite supervisée CS	29 %	40,9 h
Second passage	Conduite traditionnelle B	20 %	43,8 h
Second passage	Conduite accompagnée AAC	100 %	29,5 h
Second passage	Conduite supervisée CS	73 %	36,8 h

Commentaire : Le premier tableau met en évidence les écarts de réussite selon le type de formation et le rang de passage. La conduite accompagnée AAC se distingue nettement, tandis que la conduite supervisée CS présente un taux plus faible au premier passage mais progresse fortement au second.

Évolution annuelle des résultats

Année	Taux de réussite global	Résultats	Éléments de comparaison ou contexte
2023	74 %	74 reçus / 25 non reçus	Moyenne nationale : 53,4 % Département 37 : 55,4 %
2024	74 %	58 reçus / 20 non reçus	Moyenne nationale : 59,4 % Département 37 : 52,5 %

2025	76 %	61 reçus / 19 non reçus	Moyenne nationale : 59,4 % Département 37 : 52,5 %
2026 janvier à août	69 %	30 reçus / 14 non reçus	Baisse du nombre de passages liée au manque d'inspecteurs puis une année 2026 encore en cours.

Commentaire : Le second tableau montre une réussite globale globalement stable entre 2023 et 2025, avec un niveau supérieur aux moyennes de comparaison indiquées. Le taux observé en 2026 doit être interprété avec prudence, car l'année est encore en cours et le nombre de passages est réduit.

Analyse et conclusion

Les résultats confirment une performance globalement solide, avec un taux de réussite annuel compris entre 66 % et 76 % sur la période observée. La conduite accompagnée AAC ressort comme un véritable point fort, avec des taux de réussite très élevés dès le premier passage. Ces éléments soulignent l'efficacité de l'accompagnement proposé et invitent à poursuivre les actions engagées pour maintenir ce niveau d'exigence, tout en renforçant le suivi des formations présentant les marges de progression les plus importantes.